

Post ESAT



8 À 12 MOIS



- **Rendez-vous individuel à proximité du lieu de travail (ESAT).**
- **Regroupements collectifs sur un site EPNAK (Roubaix ou Valenciennes) ou chez un partenaire.**



Travailleurs d'ESAT souhaitant étudier et/ou définir un projet professionnel en milieu ordinaire (durant la prestation, le statut de la personne reste inchangé).



OBJECTIFS

- Accompagner la personne dans l'élaboration de son projet professionnel en cohérence avec son projet de vie (identification d'une ou plusieurs pistes de projet).
- Identifier et évaluer les potentialités de la personne ainsi que ses difficultés éventuelles et les axes à travailler pour la poursuite / réalisation du projet.



CONTEXTE ET ORIENTATION

Ce dispositif, accessible sans notification MDPH, fait l'objet d'une fiche de prescription transmise par l'ESAT à l'EPNAK via l'adresse électronique : postesat.nord@epnak.org. Une convention tripartite formalise la contractualisation de l'accompagnement entre la personne, l'ESAT et l'EPNAK.

Fiche de prescription



MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

- Un accompagnement personnalisé via plusieurs entretiens individuels (environ un par semaine) à proximité du lieu de travail en respectant le rythme et les spécificités de la personne.
- Des points de suivi réguliers réalisés entre la personne, l'ESAT et l'EPNAK afin d'assurer une coordination continue de l'accompagnement.
- Des ateliers collectifs (4 à 6 journées sur 12 mois) permettant de valoriser et d'utiliser la dynamique de groupe dans le travail de projet et de créer des liens d'entraide entre les participants.
- Des observations en situation réelle de travail permettant d'évaluer les compétences.
- Tests éventuels selon les besoins d'évaluation.
- Des immersions en entreprise pour découvrir, vérifier, valider des pistes de projet mais aussi évaluer ou approfondir d'autres besoins qui apparaîtraient durant le parcours. Les immersions en formation ou sur des dispositifs de l'EPNAK pourront être étudiées au cas par cas.



PHASES DU PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

- Phase 1 : Découverte et valorisation des compétences : identification des savoir-faire, des besoins, des motivations de la personne afin de co-construire son projet.
- Phase 2 : Exploration du ou des projet(s) professionnel(s) : découverte métier et mise en place des immersions.
- Phase 3 : Consolidation du projet professionnel choisi et bilan de parcours : formalisation du plan d'action et bilan tripartite final.



RESTITUTION

Un bilan écrit de l'accompagnement sera transmis à la Personne Accompagnée en fin de parcours ainsi que, avec son accord, à son référent ESAT.



CONTACTS

Secteur Valenciennes

Secteur Roubaix - Tourcoing

Morgane LENGRAND Cheffe de Service

EPNAK Valenciennes

postesat.nord@epnak.org

06 69 37 24 67